



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période **2024-10-01 au 2025-09-30**

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2024
200, CHEMIN STE-FOY, 2E ETAGE
QUEBEC, (Qc)
G1R 4X6

Exploitant COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUEBEC

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Le permis doit être affiché à la vue du public
et il n'est ni remboursable ni transférable**

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUEBEC
CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2024
200, CHEMIN STE-FOY, 2E ETAGE
QUEBEC, (Qc)
G1R 4X6